

Observatoire de la formation

8^{ème} Classe Préparatoire Intégrée - session 2016-2017

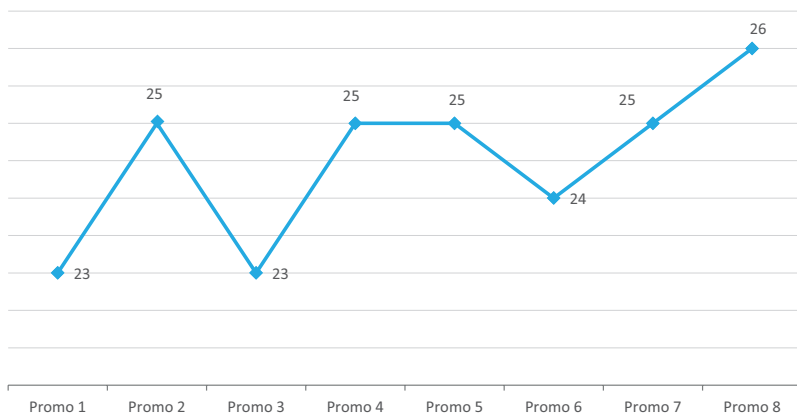
Après une pause d'un an, la classe préparatoire intégrée (CPI) est de retour à l'Énap pour une 8^{ème} session. Depuis l'année 2008, la CPI prépare de jeunes diplômés aux épreuves écrites et orales des différents concours de catégorie A et B de l'administration pénitentiaire. Cette préparation est réservée à un public extérieur à l'administration pénitentiaire qui, en raison de son profil, de critères de ressources, de mérite et de motivation, est éligible au dispositif d'égalité des chances dans l'accès aux fonctions publiques. Ces élèves bénéficient d'enseignements dans des disciplines diverses telles que le droit pénal et la procédure pénale, le droit public, le droit pénitentiaire, la criminologie ou encore la culture générale. Ils se verront également proposer chaque semaine des préparations à l'oral et à l'écrit dans les conditions des concours.

A retenir

- 13 élèves dont 12 femmes
- Un âge moyen de 26 ans
- La totalité des élèves est diplômée en droit
- 12 élèves ont déjà tenté des concours dans l'année qui a précédé leur intégration à la CPI
- Le premier concours visé est celui de CPIP
- La première attente en formation concerne l'acquisition de méthodes de travail

Profil sociodémographique

Graphique 1 : Évolution de l'âge moyen depuis la 1^{ère} promotion

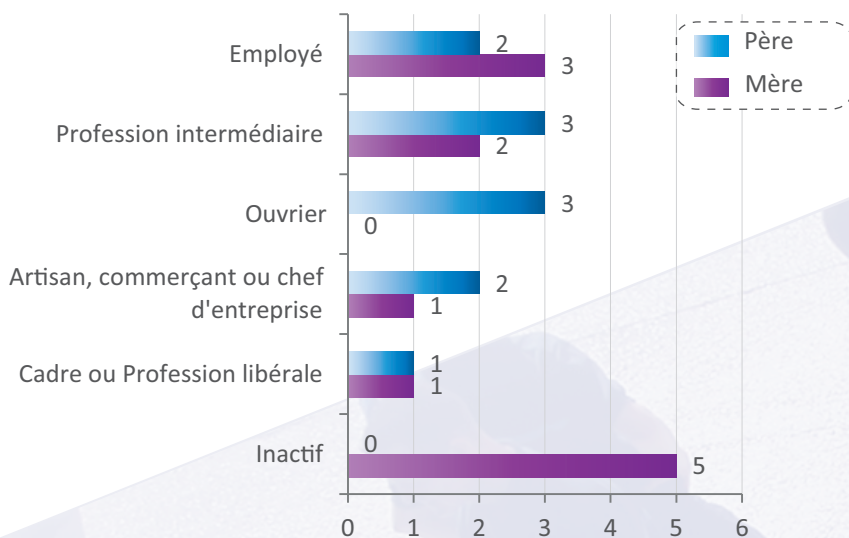


En 8 ans, l'âge moyen des élèves de la CPI a plutôt évolué à la hausse. Il est passé de 23 ans pour la première promotion à 26 ans aujourd'hui.

La répartition par genre a en revanche très peu évolué, avec une nette prédominance des femmes qui représentent pour cette promotion 12 des 13 élèves.

La situation matrimoniale est le reflet de leur jeune âge, avec seulement 3 élèves qui vivent en couple (dont 1 marié) et 1 parent.

Graphique 2 : Professions des parents - Effectifs



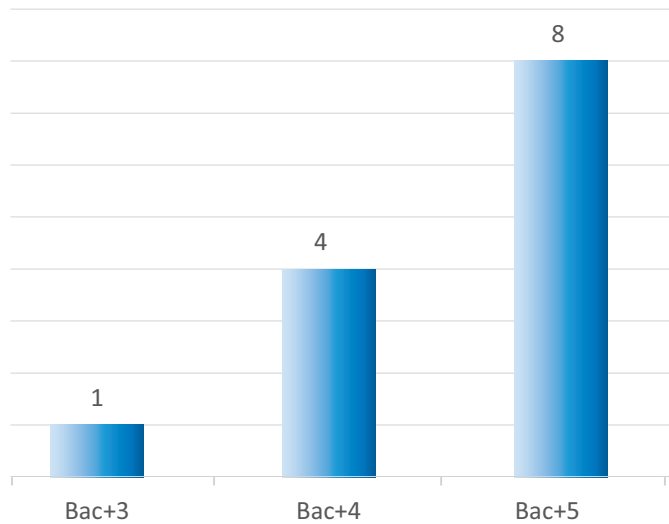
Les catégories socioprofessionnelles des parents des élèves de la CPI témoignent d'origines sociales variées. Ouvriers, employés, professions intermédiaires, artisans, commerçants ou chef d'entreprise et même cadres et professions libérales sont représentés.

Toutefois, si les origines sociales sont diverses, la quasi-totalité de la promotion a pour point commun d'avoir été bénéficiaire d'une bourse délivrée sur critères sociaux pendant leurs études supérieures (11 sur 13).

Par ailleurs, 5 élèves ont fréquenté des établissements scolaires situés en ZEP (zone d'éducation prioritaire). Enfin, 7 élèves ont déclaré être éligibles à l'allocation pour la diversité (décisions d'attribution en attente).

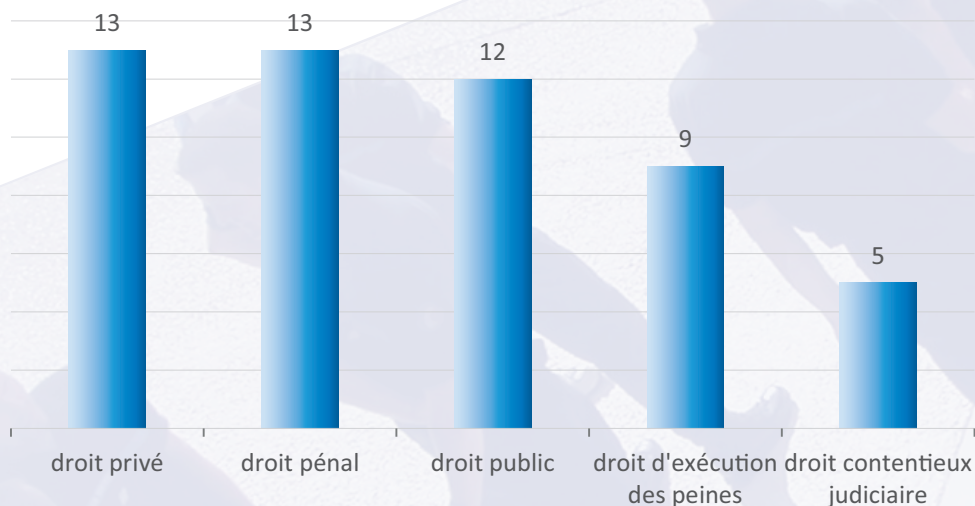
Scolarité et passé professionnel

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu - Effectifs



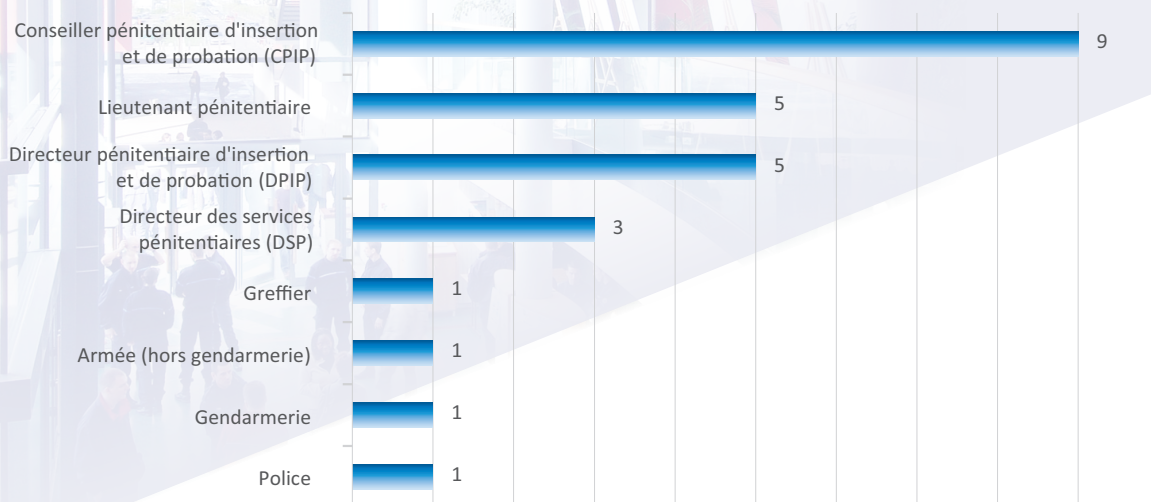
Le diplôme requis pour se présenter aux concours de catégorie A de l'administration pénitentiaire étant Bac+3, il n'est pas surprenant que tous les élèves aient au moins ce niveau. La majorité (8) est même titulaire d'un Bac+5. Quel que soit leur niveau, tous les élèves sont diplômés en droit.

Graphique 5 : Disciplines juridiques étudiées - Effectifs



Certaines disciplines juridiques ont été étudiées par la totalité des élèves ou presque. C'est le cas du droit privé, du droit pénal et du droit public. En revanche, 4 élèves n'ont jamais étudié le droit d'exécution des peines et 8 n'ont jamais étudié le droit des contentieux judiciaires.

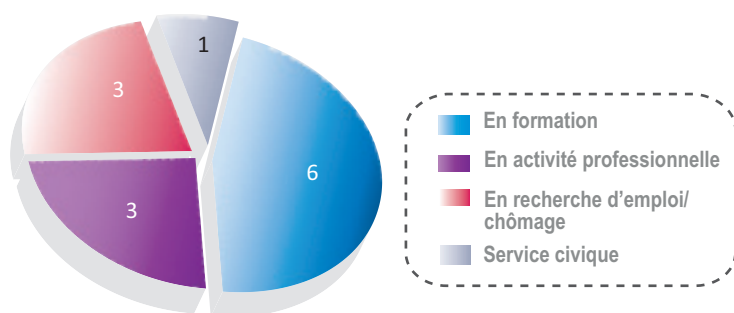
Graphique 6 : Concours passés dans l'année précédente - Effectifs



12 élèves ont déjà tenté des concours de la fonction publique dans l'année qui a précédé leur intégration à la CPI. Les concours les plus populaires sont ceux de l'administration pénitentiaire, en premier lieu celui de CPIP (9). Viennent

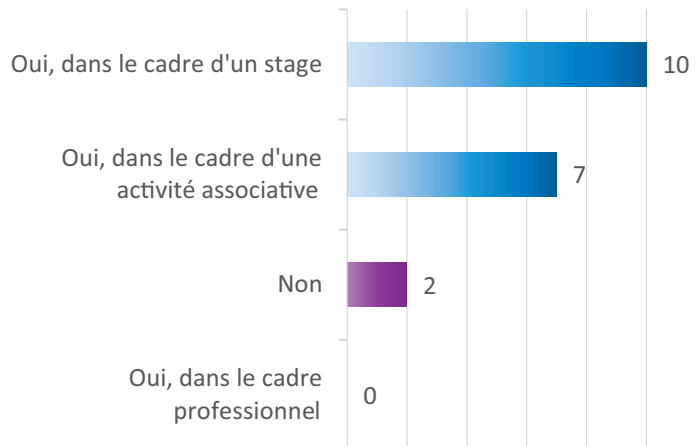
ensuite les concours de lieutenant pénitentiaire, de DPIP et de DSP. Remarquons que ce sont donc des concours de catégorie B qui ont été visés prioritairement.

Graphique 7 : Situation socioprofessionnelle au moment de la candidature à la CPI - Effectifs



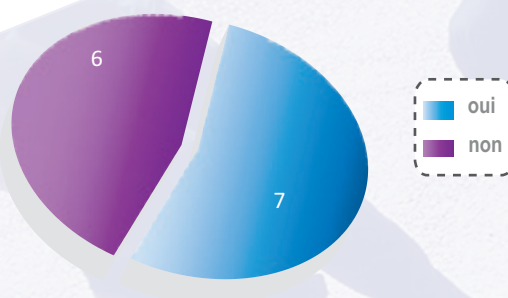
Au moment de leur candidature à la CPI, moins de la moitié des élèves étaient encore en formation (6). Les autres étaient en activité professionnelle pour 3 d'entre eux ou en recherche d'emploi pour 3 autres. 1 élève effectuait un service civique.

De manière générale, tous les élèves ont déjà exercé au moins une activité professionnelle dans le secteur privé. Ces expériences sont majoritairement de courte durée et peuvent être qualifiées, pour la plupart, d'emplois étudiants/saisonniers.

Graphique 8 : Expériences dans l'administration pénitentiaire (plusieurs réponses possibles) - Effectifs

La majorité des élèves (11) a déjà eu au moins une expérience dans l'administration pénitentiaire. La plupart de ces expériences se sont déroulées dans le cadre d'un stage. Sont par exemple cités un stage au sein de la direction d'un établissement pour peine, un stage au sein d'une DISP ou encore un stage au sein du greffe d'une maison d'arrêt. Les expériences pénitentiaires ont également pu se dérouler dans le cadre d'activités associatives (6), notamment via le GENEPI.

1 élève a réalisé un service civique dans une association intervenant auprès des mineurs en détention. Par ailleurs, 5 élèves ont déjà occupé un emploi dans la fonction publique hors AP, en tant que vacataires ou contractuels. Les ministères concernés sont l'Éducation Nationale (3), l'Intérieur (1), l'Enseignement Supérieur (1) et la Santé (1).

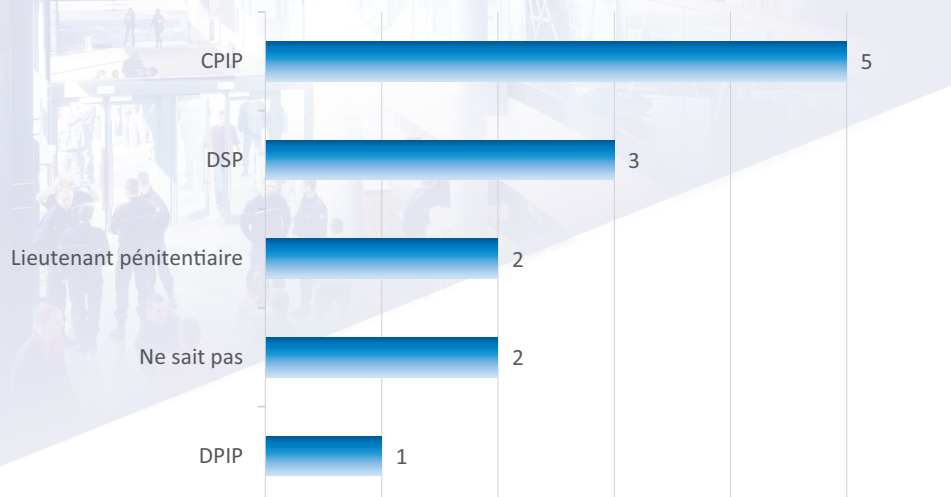
Graphique 9 : Expériences dans la prise en charge de publics en situation de précarité - Effectifs

Les élèves sont également majoritaires à avoir une expérience dans la prise en charge de publics en situation de précarité. Il s'agit pour la plupart d'expériences dans le secteur associatif : croix rouge,

accueil de personnes migrantes, travail auprès de personnes âgées ou encore aide à la scolarité d'élèves en ZEP.

Perspectives d'avenir et attentes vis-à-vis de la formation

Graphique 10 : Principal concours visé - Effectifs

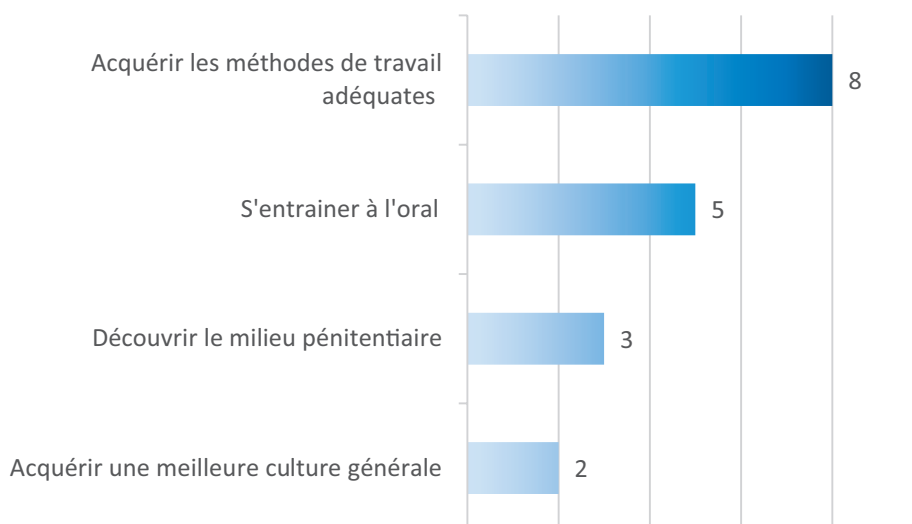


Comme le laissent présager les concours déjà tentés par les élèves, les principaux concours visés sont des concours de catégorie B : CPIP pour 5 d'entre eux et lieutenant pénitentiaire pour 2.

Seuls 4 élèves visent en priorité un concours de catégorie A : 3 DSP et 1 DPIP.

Notons que 2 élèves ne savent pas encore vers quel concours va leur préférence.

Graphique 11 : Attentes vis-à-vis de la CPI (plusieurs réponses possibles) - Citations



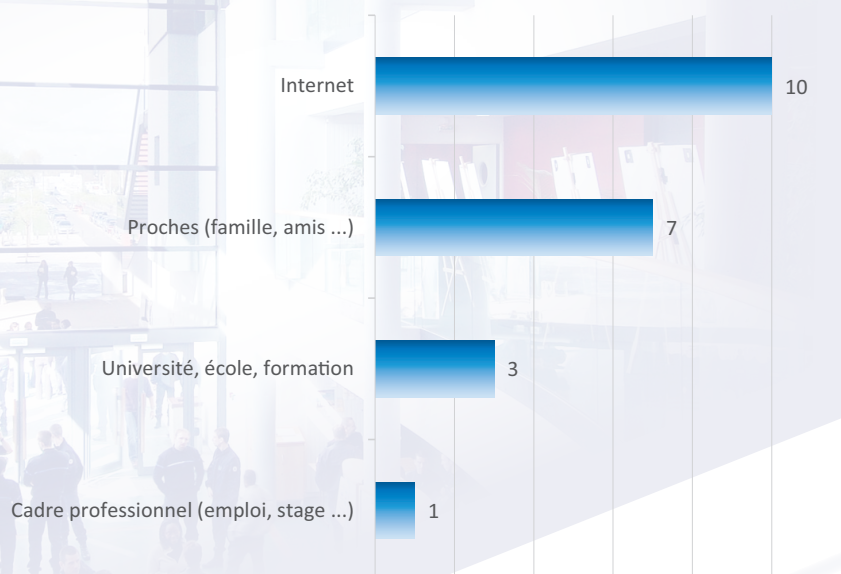
La première attente vis-à-vis de la formation concerne l'acquisition des méthodes de travail nécessaires à l'obtention d'un concours : organisation du travail, apprendre à réaliser les notes de synthèses et les compositions, etc. (8 élèves la citent).

La deuxième attente concerne l'entraînement à l'expression orale en vue des épreuves (5).

Sont également citées parmi les attentes la découverte du milieu pénitentiaire (3) et l'acquisition d'une meilleure culture générale (2).

Connaissance de la CPI

Graphique 12: Par quel moyen avez-vous connu la CPI ? (plusieurs réponses possibles) - Citations



Internet est de loin le moyen de promotion le plus efficace pour faire connaître la CPI auprès des élèves (10 élèves le citent). Suivent les proches (familles et amis) avec 7 cita-

tions. Les personnes ayant connu la CPI au sein de leur université (3) ou de leur cadre professionnel (1) sont plus rares.

8^{ème} classe préparatoire intégrée - 2016-2017

OCTOBRE 2016

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie) - 17 octobre 2016

Énap - 440 av. Michel Serres -CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99


École nationale
d'administration
pénitentiaire